

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

MARDI 16 MAI - 14H30

Procès-Verbal

Conformément à l'Article 14 du Titre II des Statuts du Syndicat des Cinémas d'Art de Répertoire et d'Essai, le quorum requis pour l'Assemblée Générale est de 187 sur 748 salles adhérant au Syndicat présent.e.s ou représenté.e.s (1/4 des membres du Syndicat). Le nombre de salles adhérant au Syndicat présent.e.s ou représenté.e.s est de 356.

L'AG peut donc délibérer valablement.

Christine Beauchemin-Flot, et Stéphane Libs, co-président.e.s, ouvrent l'Assemblée Générale à 14h30 dans la salle Agnès Varda de Cannes.

Toute l'équipe du SCARE se réjouit de pouvoir se retrouver et échanger dans l'écrin du Festival de Cannes.

Christine Beauchemin-Flot remercie pour leurs présences les membres du CNC : Lionel Bertinet directeur du cinéma du CNC, Catherine Verliac directrice adjointe, Corentin Bichet du service de l'exploitation et Pascal Maubec. Christine salue également la présence d'Isabelle Gérard du bureau de la médiatrice du cinéma, Richard Patry président de la FNCF accompagné de Marc-Olivier Sebbag et Erwan Escoubet directeur juridique.

Elle remercie tout particulièrement Guillaume Bachy, président de l'AFCAE, Davida Obadia, délégué général et Anne Ouvrard, d'avoir permis la tenue de cette assemblée générale au sein de leurs rencontres.

Pour finir Christine salue Gauthier Labrusse, président du GNCR et Jérôme Brodier, délégué général.

Stéphane Libs prend la parole pour remercier Baptise Heynemann, délégué général de la CST, Karim Mouttalib directeur général de l'IFCIC ainsi que Sébastien Saunier et Edouard Tunc, Nadège Lauzzana présidente de l'ADRC et Christian Landais son délégué général.

Enfin Il remercie les partenaires, Frédéric Olivennes directeur général d'Audiens, Caroline Rogard, Cécile Prevost et toutes ses équipes, Thierry Delpit et Marie Razin de Ciné Society, Véronique Gomez de la direction des clientèles de l'économie social et solidaire au Crédit Coopératif, Éric Marti de ComScore, Fernando Goncalves de GB Assurances et enfin Frédérick Rochette de GlobeCast.

1. Le RAPPORT D'ACTIVITÉ est présenté par Pascal Robin, Boris Thomas, Olivia Reggiani, Elise Mignot et Frédérique Duperré membres du Conseil d'Administration.

2. FOCUS SUR LA DATA

Un focus sur deux projets importants du SCARE, la collecte collaborative de données et le portail DataScare, **est présenté par Elise Mignot.**

3. Le RAPPORT FINANCIER est présenté par Martin Bidou, trésorier.

Il est voté à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s.

4. Le RAPPORT MORAL est présenté par Stéphane Libs et Christine Beauchemin-Flot, co-président.e.s.

Il est voté à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s.

5. ÉCHANGE AVEC LES ADHÉRENTS

Réforme Art et Essai

Martin Bidou, débute ce temps d'échanges en exprimant les craintes de certains sur le rapport Lasserre et la réforme Art et Essai. L'Art et Essai recouvre un spectre très large de salles, qui sont évidemment toutes au « même guichet » des salles en catégorie E dans les territoires et qui réalisent un travail Art et Essai important et les salles de grandes villes de catégorie A.

Il indique la chance d'avoir eu pendant 10 ans une enveloppe fermée qui s'ouvrait un peu chaque année mais ce n'est plus le cas.

Une réforme modifiera évidemment les curseurs et souhaite pointer les difficultés des salles qui ne font que de l'art et essai (95% de séances Art et Essai) et leur modèle économique. Ce sont celles qui programment les films qui sortent entre 50 et 70 copies, à qui on impose un nombre de séances élevé, qui ne font pas de recettes annexes et qu'il faut préserver. Ces salles-là subissent le plus lourdement l'écèlement des subventions de ces dernières années, et ont du mal à aller chercher les derniers points, qui sont extrêmement difficiles à atteindre. En parallèle, elles ne programment pas les films porteurs et ne bénéficient pas des recettes de ces films.

Une programmation reposant sur ces films de la diversité ne permet pas d'atteindre l'équilibre économique. Or si ces salles ne programment plus en sortie nationale les films de la diversité à deux ou trois séances par jour, ils n'auront pas de presse ni d'existence. De plus, l'aide à la distribution repose sur le fait que ces films sortent dans les salles Art et Essai.

Or ces salles sont celles qui subissent chaque année l'écèlement le plus fortement et devraient être favorisées par la réforme.

Stéphane Libs complète les remarques de Martin Bidou en notant que cela fait 3 / 4 ans que la baisse subie par certaines salles de 10% à 15% de la subvention devient une habitude, ce qui peut représenter 10 000 / 11 000 euros par an dans des salles qui ont des postes dédiés et qui font un travail développé.

Martin Bidou ajoute que l'effort est d'aller au-delà du seuil des 25% d'Art et Essai, équivalent à la part de marché des films Art & Essai en France. Il rappelle qu'autrefois, il existait deux aides : celle de l'animation pour les territoires et celle de l'art et essai, calculée sur la diffusion, qui ont été fusionnées.

Il souhaite interroger la notion « philosophique » : qu'est-ce qu'un cinéma Art et Essai ? Pour lui, on ne peut pas être classé à moins de 25% de séances Art et Essai.

Christine Beauchemin-Flot rebondit sur cette question philosophique, qu'elle qualifie de fondamentale en ajoutant qu'elle est couplée d'une réalité financière.

Cette réalité financière, qui est cette enveloppe fermée qui, de façon très pragmatique, pose un problème mathématique car tout le monde ne peut pas rentrer dedans, s'impose dans les vœux sur la réforme de l'art et essai.

Ce n'est pas la question de comparer, qui est mieux, qui est moins bien car les réalités sont en effet différentes, le travail est différent mais il faut l'intégrer, le réfléchir et le concevoir avec cette réalité financière qui forcément pose problème.

Richard Patry président de la FNCF admet que la réforme Art et Essai peut faire souffrir et qu'il va falloir poser les choses pour y réfléchir. D'après lui, il est primordial qu'il n'y ait pas de "mort" et que si une réforme aboutit à sortir du classement 100 à 300 salles, ce serait une mauvaise réforme. Il précise que la force de ce métier d'exploitant est celle d'être réunis, que c'est une profession solidaire qui a fait de la diversité un engagement fort à tous les niveaux.

Il est d'accord sur la protection des salles qui font plus de 90% d'Art et Essai mais précise qu'il ne faut pas sacrifier les salles qui ont très peu de subvention et qui sont fières d'appartenir au mouvement Art et Essai même si effectivement elles ne font que 25% de séances Art et Essai.

Il confirme que la force de l'ancienne réforme était la séparation entre salles d'animation culturelle et salles d'art et essai mais qu'aujourd'hui cette réforme a regroupé toutes ces salles dans la catégorie art et essai. Ainsi toutes les salles, chacune à leur niveau, dans chacun des territoires, que ce soit un petit cinéma itinérant, une salle de petite ville ou une salle moyenne d'une ville plus importante, qui font ce travail, ont cette reconnaissance de la prise en compte de la diversité. Il affirme que ça ne doit pas se faire au détriment d'une seule catégorie de salle et qu'il faut reposer sur la table cette problématique du classement et des subventions qui y sont attachés.

Il conclut sur le fait de faire attention à ne pas trop sortir de salles ou de ne pas en sortir du tout car cela affaiblirait de façon dramatique l'Art et Essai en France et toutes les salles en subiraient.

Mélanie Dauverné exploitante directrice de l'association Les Amis du Cinéma en Savoie et Haute-Savoie remercie Martin Bidou de soulever ce problème crucial de la reconnaissance du travail des salles. Afin de prolonger la réflexion, elle précise qu'elle est responsable de cinq cinémas implantés dans des petites et moyennes villes, dont un mono écran, le Dôme cinéma, qui fait 70% d'art et essai et de nombreuses animations, et une autre salle qui fait 25% d'art et essai mais qui réalise également un travail important d'animation. Le fait d'être labellisé sur cette deuxième salle a été selon elle un levier important pour le renouvellement de sa DSP et que c'est grâce à cette reconnaissance du travail mené depuis 30 ans qu'elle a eu une confiance renouvelée des élus du territoire. Elle pose ainsi la question de la politique vis à vis des élus, et la place qu'occupe le label dans les politiques locales des petits territoires.

Guillaume Bachy président de l'AFCAE, souhaite que seuls les opérateurs de l'exploitation, dont le travail repose sur l'animation, la programmation et la place du territoire, puissent gérer totalement la réflexion sur le classement A&E et ne pas l'ouvrir à d'autres opérateurs comme les distributeurs qui souhaitent que les plans de sorties interviennent dans ce classement. Il ne faut pas s'opposer car cela pourrait mener à des situations conflictuelles et à une scission alors que l'importance du cinéma français repose sur les salles.

Guillaume Bachy insiste sur les points de convergence entre le SCARE et l'AFCAE, tels que la sélectivité qui est synonyme de plus de reconnaissance envers le travail des salles. Une salle qui est à 25% c'est bien mais une salle qui est à 25% et qui fait un gros travail d'animation c'est encore mieux et c'est cette sélectivité dans l'animation, dans l'activité culturelle qui est importante. Sur ce sujet l'AFCAE et le SCARE sont sur la même ligne.

Sur la question de la diversité, il indique qu'en complémentarité de la récupération des data sur le projet 15/25 du SCARE, il serait également possible de mettre en avant sur le classement Art et Essai à venir, la question de la jeunesse, de la reconquête des publics notamment du public jeune, et que cela doit être au cœur des conversations. Guillaume Bachy pense que le SCARE sera du côté de l'AFCAE pour défendre ces valeurs.

Il indique également que les deux organismes défendront ensemble, auprès du CNC, l'agrandissement de cette enveloppe afin de potentiellement garder l'ensemble des salles au cœur du mouvement.

Lionel Bertinet président du CNC rebondit sur les interventions de Richard Patry et Guillaume Bachy. Il rappelle en premier lieu que la réforme n'a pas pour objectif d'exclure du classement des salles de cinéma, tout comme la mesure préconisée par le rapport Lasserre. La réforme vise à tenir compte de l'exposition des films recommandés programmés dans le calcul des subventions.

Il assure ensuite à Richard Patry qu'il n'y a aucunement un objectif de passer à un nombre de salles inférieur et ce d'autant moins qu'il ne s'agit pas d'opposer les catégories A et E.

Il rappelle que le classement Art et Essai repose sur deux piliers et qu'il est nécessaire que la discussion collective qui se poursuit ait toujours ces piliers en tête : D'une part repenser le risque éditorial des salles (risque qui peut être plus fort chez certaines salles), d'autre part le soutien de cet aménagement culturel du territoire se traduit par le fait qu'il existe en France la chance unique d'avoir une offre Art et Essai dans le quartier latin de Paris, tout comme à Nancy, à Strasbourg et dans les grandes métropoles étudiantes mais aussi dans les zones rurales et les petites agglomérations. Il poursuit en expliquant que par construction, le classement et le mode de détermination des subventions tient compte de ces grandes diversités de salles classées, y compris dans le montant même des subventions, d'un millier d'euros pour les salles rurales, malgré la faiblesse de ce montant c'est important notamment dans la relation de ces salles avec les élus locaux jusqu'aux subventions beaucoup plus importantes de l'ordre de 100 000 euros pour les salles de grandes villes. Il insiste sur le fait que ces caractéristiques et ces objectifs variés, doivent être conservés dans ce même dispositif par la réforme.

Lionel Bertinet conclue sur la notion d'enveloppe fermée, précisant que par définition un budget public est une enveloppe fermée. Ainsi le budget du CNC, le budget de l'Etat et même le soutien automatique sont des enveloppes fermées. De cette façon si demain la part du marché du cinéma français passe à 60% le CNC sera obligé de revoir tous les barèmes du soutien automatique pour tenir compte de cette enveloppe fermé de 700 millions d'euros. Le sujet n'est pas enveloppe fermée ou ouverte mais

comment utiliser cette enveloppe qui a augmenté d'environ 40% en 10 ans pour répondre à ces différents objectifs.

Stéphane Libs rappelle que la majorité des adhérents du SCARE sont des mono écran, tous classés art et essai et que la SCARE ne veut évidemment pas aller à l'encontre de ses adhérents.

Il rebondit sur les propos de Guillaume Bachy et qu'au contraire le SCARE pense que dans la refonte de l'art et essai, il est important d'avoir le regard des différents distributeurs et qu'il est possible d'ouvrir des champs en faisant prendre du recul à la fois aux distributeurs et aux salles.

6. Partenaires

Éric Marti, directeur général de ComScore, prend la parole pour commenter et comparer les chiffres de l'année 2022 dans son entièreté et les 19 premières semaines de 2023, c'est-à-dire jusqu'au 9 mai 2023.

Il met en avant deux points :

- d'une part, les chiffres 2023 ont dépassé à plusieurs reprises ceux de 2019.
- d'autre part le plafond à 4 millions d'entrées par semaine, qui était dépassé régulièrement (notamment pendant les périodes scolaires) avant le covid et qui n'avait pas été dépassé en 2022, a déjà été surpassé en 2023 (5 millions d'entrées la première semaine).

Ces deux points sont un signe de reprise très net.

En 2022 l'indice de reprise est passé de manière exceptionnelle au-dessus des 100% du niveau minimum de la semaine équivalente entre 2015 et 2019. En 2023 et surtout depuis début mars, l'indice de reprise est régulièrement au-dessus du minimum 2015/2019 indiquant un retour de marché connu pré-covid. Plus d'entrées, signifie plus de recettes et donc plus de cotisations.

Il annonce qu'une première analyse plus fine en fonction des cinémas avait été réalisée, par régions, agglomérations, puis sur la taille des établissements, relative au nombre d'écrans.

En 2022 et au premier trimestre 2023, l'ensemble des cinémas français remonte en nombre d'entrées. Cette reprise est plus difficile pour les établissements de plus de 10 écrans, qui se trouvent encore en dessous du minimum 2015/2019 sauf pour quelques semaines exceptionnelles.

En revanche les établissements de moins de 5 écrans et les établissements de 5 à 10 écrans ont été les plus dynamiques et ont été les plus performants du marché.

Concernant les cinémas Art et Essai, on observe qu'en 2022, ils se trouvent nettement en avance sur l'ensemble du marché français. C'est un peu moins le cas en 2023, mais non pas parce que leurs entrées ont baissé mais parce que le marché a augmenté, ce qui signifie que les cinémas Art et Essai ont été l'avant-garde de la reprise.

En 2023, les seuls cinémas ayant dépassé la médiane référente 2015/2019, sont les cinémas de moins de 5 écrans et ceux de 5 à 10 écrans.

Il termine par quelques chiffres clefs. Au premier trimestre de 2023, la part des films Art et Essai réalisé dans les cinémas Art et Essai est de 62.5%. La part des films Art & Essai en national est de 22% et la part de marché des cinémas Art et Essai de 34%. Ce chiffre de 62.5 % signifie que c'est bien dans les cinémas Art et Essai qu'on regarde des films Art et Essai.

Éric Marti, en profite pour remercier les ± 1700 cinémas Art et Essai qui communiquent des données quotidiennement à ComScore, permettant une large visibilité sur le secteur et un travail avec les distributeurs

Véronique Gomez du Crédit coopératif évoque l'ambition de pouvoir contribuer au dynamisme de la diffusion de films d'auteur.ice.s dans toute sa diversité et sur tout le territoire.

Elle poursuit sur l'année à venir qui s'engage dans un contexte particulier, les premiers remboursements de PGE, l'augmentation de l'inflation et des enjeux fort en termes de fréquentation, mais montre l'optimisme du Crédit coopératif au vu de l'embellie générée par les salles au cours du premier trimestre de cette année 2023.

Véronique Gomez poursuit sur un enjeu capital, celui de l'urgence climatique et insiste sur l'importance du rôle des banques dans cette transition écologique / nouvelle équation climatique.

Le Crédit Coopératif affirme la volonté d'endosser la responsabilité, d'encourager et d'accompagner ses clients vers des pratiques plus soutenables. La banque fait partie des banques émettant le moins en France, en générant quatre fois moins d'émission que la moyenne des banques françaises. C'est avec cette volonté d'accompagner les salles dans cette transition que le Crédit Coopératif a élaboré une offre de prêt à taux préférentiels, dès lors que ces prêts permettent de réduire les consommations d'énergie fossile. De cette façon Véronique Gomez invite et encourage les exploitants à solliciter le Crédit Coopératif pour tout travaux d'isolation, de substitution, d'amélioration permettant la réduction des consommations et des factures d'énergie notamment avec le plan à venir de transformation des projecteurs et le passage au laser.

Elle finit par remercier le SCARE pour sa confiance qu'il renouvèle tous les ans et de permettre au Crédit Coopératif d'être présent durant son assemblée générale.

Fernando Goncalves de GB Assurances revient sur le contrat d'assurance élaboré en partenariat avec Europa Cinéma et le SCARE, rappelant que c'est un contrat dédié aux salles de cinéma, comprenant des garanties pour les cinémas en plein air mais aussi une garantie spécifique pour les appareils de projection numérique.

GB Assurance a également conçu une garantie "Cyberaction" sur la protection des attaques informatiques destiné aux salles à un ou deux écrans ayant un chiffre d'affaires de 250 000 à 300 000 euros. Il insiste sur le fait que c'est un sujet qu'il faut envisager revoir et que GB Assurance commence à communiquer sur une garantie plus complète.

7. ELECTIONS

Pascal Robin annonce les résultats des élections.

Sont élu.e.s ou réélu.e.s : Eva Brucato, Stéphane Libs, Natacha Maxin, Alix Menard et Elise Mignot.

Christine Beauchemin-Flot espère que ces échanges seront alimentés de réflexions individuelles et collectives pour les chantiers à venir. Elle appuie sur le fait que le SCARE ne souhaite pas opposer les salles entre elles et que la solidarité, qui est notre particularité, est importante, qu'elle a fait notre force lorsqu'il fallait traverser des moments difficiles. Christine précise ensuite que le SCARE continue d'être

animé par ces valeurs et le souci de défendre les uns et les autres dans leurs diversités et leurs spécificités.

La séance est levée à 16h10.